

Les relations entre le Canada et la Cisjordanie et Gaza

- Les relations qu'entretient le Canada avec l'Autorité palestinienne sont relativement récentes. La Déclaration de principes signée par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1993 créait une Autorité palestinienne chargée d'administrer les zones de Cisjordanie et de Gaza sous contrôle palestinien. La compétence pleine ou partielle de l'Autorité palestinienne couvre aujourd'hui tous les principaux centres de population palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, à l'exception de Jérusalem-Est. Les relations ont fort bénéficié du rôle de premier plan que joue le Canada dans le processus de paix au Moyen-Orient.
- Les accords intérimaires de paix d'Oslo n'autorisent pas l'Autorité palestinienne à établir des relations diplomatiques avec des États étrangers. La Délégation générale palestinienne, bureau de l'OLP établi à Ottawa en 1995, représente les intérêts palestiniens au Canada.
- En février 1999, le ministre du Commerce international a inauguré le bureau du représentant du Canada à Ramallah. Conformément aux accords d'Oslo, ce bureau est chargé de la prestation de l'aide économique et au développement accordée à la population palestinienne.
- Parmi les visites faites récemment par des ministres canadiens à l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et à Gaza figurent celle du ministre des Affaires étrangères en 1997 et celles du ministre des Affaires intergouvernementales et de la ministre de la Coopération internationale en 1998, ainsi qu'une mission commerciale, en février 1999, dirigée par le ministre du Commerce international.
- Le président du Conseil législatif palestinien et une délégation de cinq membres du Conseil se sont rendus au Canada en 1998, suivis du ministre palestinien du Logement la même année. Le ministre palestinien de la Planification et de la Coopération internationale est venu en mars 2000, de même que le membre du Comité exécutif de l'OLP chargé de Jérusalem.
- Le Canada contribue au processus de paix au Moyen-Orient à divers titres : il est président du Groupe de travail sur les réfugiés, membre du groupe directeur supervisant les groupes de travail et membre du Comité ad hoc de liaison qui coordonne l'aide à l'Autorité palestinienne.
- Les efforts que déploie le Canada pour aider les réfugiés palestiniens et promouvoir le dialogue entre les parties concernées montrent qu'il est déterminé à trouver une solution durable au problème des réfugiés. Le Canada participe en outre aux travaux des quatre autres groupes de